

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 03/24 du 19/01/2024

Le conseil de discipline qui s'est réuni le vendredi 19/01/2024 au sujet des cas de fraude de la session de rattrapage du semestre d'automne 2023-2024, a décidé les sanctions suivantes :

Noms et Prénoms	Filière/ Semestre	Type de fraude	Sanctions disciplinaires
SAKHER Nihal C. N. E : R134501905	SMP/ S3/S5 Session de rattrapage	Communication téléphonique en plein séance d'examen	<u>Blâme et Annulation des notes de tous les modules de la session de rattrapage de S3 et S5 de la session d'automne 2023/2024</u>
ELHARAKAT Samira C.N.E : 1027530717	SMC/ S1/S3 Session de rattrapage	Possession de documents sous la feuille de rédaction	<u>Avertissement et Annulation de la note du module Thermodynamique de la session de rattrapage de S1 de la session d'automne 2023/2024</u>

